



## DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 174/2023  
SÉANCE N°7 DU 18 SEPTEMBRE 2023

### CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À L'ACQUISITION DE PRESTATIONS DE TÉLÉPHONIE FIXE ET D'ABONNEMENT INTERNET

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 12 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

#### **Étaient présents**

Florian Bercault, président ; Sylvie Vielle, Éric Paris, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust, Gwénaél Poisson (jusqu'à 19 h 11), Christine Dubois (à partir de 17 h 22), Bruno Bertier, Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou, Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeois, Michel Paillard, Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin et Julien Brocail (à partir de 17 h 26), membres du bureau.

#### **Était absent ou excusé**

Antoine Caplan, membre du bureau.

#### **Étaient représentés**

Nicole Bouillon a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Gwénaél Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle (à partir de 19 h 11), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 22 septembre 2023.

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

**CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À L'ACQUISITION DE PRESTATIONS DE TÉLÉPHONIE FIXE ET D'ABONNEMENT INTERNET**

Rapporteur : Michel Paillard

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Considérant que Laval Agglomération a adhéré au groupement d'intérêt public RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) afin de bénéficier de l'accès à son marché de prestations de téléphonie fixe et d'abonnement Internet,

Que Laval Agglomération propose à ses communes membres qui le souhaitent de s'associer pour former un groupement de commande permettant de bénéficier des tarifs avantageux proposés par le GIP RESAH,

Qu'il convient de désigner Laval Agglomération comme coordinateur du groupement de commandes,

Après avis de la commission ressources,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1er**

Laval Agglomération adhère au groupement de commandes relatif à l'acquisition de prestations de téléphonie fixe et d'abonnement internet.

**Article 2**

Laval Agglomération est désignée comme coordonnateur de ce groupement de commandes. La commission d'appel d'offres du coordonnateur sera celle du groupement.

**Article 3**

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

**Article 4**

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 5

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230918-S07-BC-174-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2023

Mise en ligne le : 27/09/2023